



Puis-je résilier mon contrat auto?

Par **lilou**, le **12/07/2011** à **19:50**

Bonjour,

Bonjour,

Il y a quelques jours j'ai assuré mon véhicule, l'assureur m'a dit qu'il y avait juste une certaine somme à payer concernant le mois en cours et le mois prochain et qu'un prélèvement serait effectué seulement au mois d'août.

À ma grande surprise l'assurance m'a prélevé je suis retourné à mon assurance qui m'a dit c'est le mois de caution demandé. Avant de signer on ne m'a jamais fait par ce cela et cela n'était stipulé nul part
puis-je résilier mon contrat et être remboursée ?

À savoir que la feuille que j'ai signée et simplement une feuille stipulant le type de contrat choisi et mon mode de paiement c'est tout je n'ai signé aucun contrat.

merci